COPENHAGUE – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et Groupe des représentants des entités commerciales
Mardi 14 mars 2017 – 11 h à 12 h CET
ICANN58 | Copenhague, Danemark

MARKUS KUMMER : C'est déjà l'heure. On m'a demandé de gérer cette séance avec Greg, de l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux. Nous avons tous nos noms sur la table pour le panel. Nous allons commencer par l'appel.

STEVEL DelBIANCO : Steve DelBianco, pour l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux.

JIMSON OLUFUYE : Jimson Olufuye. Vice-président finances et opérations de l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux.

CHRIS WILSON : Chris Wilson, président de l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

CHERINE CHALABY : Cherine Chalaby, conseil d'administration ICANN.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Wolf-Ulrich Knoben. ISPCP.

TONY HARRIS : Tony Harris, ISPCP.

ASHA HEMRAJANI : Asha Hemrajani, conseil d'administration.

CHRIS DISSPAIN : Chris Disspain, conseil d'administration.

BECKY BURR : Becky Burr, conseil d'administration.

GREG SHATAN : Greg Shatan, [président de l'unité constitutive sur la propriété intellectuelle].

MARKUS KUMMER : Markus Kummer, conseil d'administration ICANN.

TONY HOLMES : Tony Holmes, président des FSI pour encore trois heures et cinq minutes.

JONNE SOININEN : Jonne Soininen, conseil d'administration ICANN.

STEVE CROCKER : Steve Crocker, conseil d'administration ICANN.

RINALIA ABDUL RAHIM : Rinalia Abdul Rahim, conseil d'administration ICANN.

JONATHAN ZUCK : Jonathan Zuck, IPC.

MARKUS KUMMER : Nous avons maintenant des questions et nous espérons que la séance sera faite d'échanges.

Donc, qui voudrait poser la première question provenant de l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux ? Greg ?

GREG SHATAN : Nous allons commencer avec l'ISPCP puisqu'il y a une autre réunion sur ce sujet et ces personnes doivent partir. Nous allons

donc commencer avec eux puis nous continuerons avec l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux, puis les IPC.

Cette réunion, d'habitude, avant durait 90 minutes, elle dure maintenant 60 minutes. Nous venons de nous en apercevoir aujourd'hui, nous espérons donc pouvoir être aussi efficaces que possible.

Je vais donc passer la parole aux FSI.

TONY HOLMES : Merci. Puisque nous avons seulement 20 minutes pour discuter nos questions, je vais donc soumettre mes trois questions rapidement, parce que nous n'aurons pas assez de temps.

La première question que nous voulions soulever : nous voulions parler du DOA.

Les FSI ont envoyé une lettre au conseil en suggérant que nous travaillons ensemble pour pouvoir obtenir des informations détaillées que nous pourrions transmettre à la communauté. Nous étions bien au courant des questions de DOA, mais il y a là un manque d'informations. Durant les réunions de l'ICANN, cela cause des préoccupations. Il y a des gens qui ont dit que cela dépassait la relation relative à l'ICANN. Ce niveau de mauvaises informations ne nous aide pas.

Nous avons donc demandé au conseil d'administration d'examiner cela et de clarifier le sujet pour savoir exactement ce qu'est le DOA, et ce que cela représente pour l'Internet.

Cette première question n'a pas reçu de réponse et nous nous demandons donc ce qui se passe.

Cela nous conduit à la deuxième question car il y a corrélation avec cette réunion. Il y a des réunions de l'ICANN où des présentations sur le DOA ont lieu, mais elle se passe en ce moment-même, en même temps que cette réunion. Donc, après avoir fini ici, nous irons donc à cette réunion du DOA.

Il y a aussi la question sur nos préoccupations vis-à-vis de la chronologie, ou des horaires des réunions. C'est très difficile de planifier des réunions pour cette grande réunion de l'ICANN. Même si nous avons beaucoup travaillé pour que cet ordre du jour fonctionne, nous avons encore des chevauchements et je pense que la communauté, de manière générale, en souffre.

Nous n'avons pas résolu toutes ces questions, mais nous y avons réfléchi au sein de l'ISPCP et nous avons pris conscience que lorsque nous venons aux réunions ICANN, il y a des réunions qui doivent se tenir et d'autres qui ont déjà un historique, sur lequel nous avons déjà passé du temps, et il est très facile de remplir

ces réunions sur l'ordre du jour mais ce ne sont pas des priorités qui devraient s'y trouver.

Un moyen de s'en sortir est d'observer ces réunions pour savoir si elles sont justifiées. Peut-être pourrait-on avoir ces réunions spécifiques en dehors de l'ordre du jour de l'ICANN. Peut-être pourrions-nous adopter une approche différente qui bénéficierait à la communauté. Cela pourrait peut-être se faire à distance. Les réunions de haut intérêt ont été limitées un peu cette fois-ci, mais ces sujets de haut intérêt doivent justifier les besoins de la communauté parce qu'ils prennent énormément de temps. Ayant passé moi-même plusieurs journées à travers l'ICANN, au fil des réunions, j'ai constaté que certaines de ces réunions avaient beaucoup de participants, d'autres moins.

Il est donc temps de regarder un peu la valeur de chacune de ces sessions. Cela ne veut pas dire que l'on ne doit forcément avoir la même approche à chaque réunion ICANN. Il serait bon d'en discuter, donc. Nous allons maintenant passer d'autres sujets intéressants pour les FSI.

Notre troisième point parle un peu de la même chose. Nous sommes tout à fait conscients que la communauté a beaucoup de pression parce qu'elle a beaucoup de travail à accomplir. Nous sentons que l'ICANN en est à un moment où, peut-être, il faudrait qu'il recule un peu. Cela pourrait aider, dans ces

problèmes d'ordre du jour, d'horaires, il serait peut-être bon de le faire maintenant avec cette communauté habilitée qui a un rôle beaucoup plus important au sein de l'ICANN.

Nous sommes parfaitement conscients qu'il y a 11 révisions en cours. Une des choses importantes aujourd'hui, c'est la réunion avec l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux, où Goran peut exprimer ses préoccupations. Ce serait difficile à faire. Nous sommes d'accord, c'est la question de savoir si on pourra obtenir une révision après l'autre. Je sais que ces révisions sont nécessaires, chaque organisation en a besoin. Mais il y a deux problèmes pour nous.

Nous estimons que cela demande tellement de ressources qu'on va questionner la valeur de ces révisions. On en est à une étape où la communauté est complètement dépassée, n'a pas le temps de faire des commentaires sur toutes ces révisions.

Ce qu'il faudrait, c'est qu'on ait une réponse spécifique de la partie de la communauté sur laquelle ces décisions ont un impact direct.

Nous sentons aussi que vu le calendrier de 11 révisions, cela veut dire que chacune d'entre elles est détaillée séparément. Il y a des chevauchements entre ces révisions, mais il n'y a pas de lien entre elles permettant d'effectuer une révision holistique, si

vous voulez, en général. Il y a eu d'autres discussions dans d'autres réunions, ici à Copenhague, et il est intéressant de recueillir les opinions de chacun.

Lorsqu'on aura terminé ces 11 révisions, peut-être pourrons-nous travailler différemment. On pourrait voir s'il est préférable de combiner les ressources pour faire des révisions un peu plus holistiques. Vous ne serez pas surpris d'entendre qu'il existe des opinions très agressives sur les nouveaux gTLDs. Nous voulons donc parler avec vous de tous ces points.

MARKUS KUMMER : Merci, Tony. Nous avons eu une première discussion avec les deux nouveaux membres GNSO dimanche. Pour ce qui est de votre lettre, nous savons très bien que cette réponse aurait dû être envoyée dans les délais.

JONNE SOININEN : Nous sommes au courant de cette discussion, et en tant que conseil d'administration, nous savons que certains d'entre nous connaissent le problème du DOA depuis longtemps. Pour certains d'entre nous, ce n'est pas le cas. Je suis sûr que Steve le savait avant.

En tant que conseil d'administration, nous avons examiné ce problème, on nous en parlé et je pense que nous comprenons ce qu'est ce système et quels sont les points de discussion sur ce sujet. Nous sommes conscients de cette discussion et de ce qu'est le système des DOA.

Pour ce qui est de la lettre, comme l'a dit Markus, je pense que nous aurions dû y répondre dans de meilleurs délais, mais ce que j'ai compris, c'est que nous avons préparé notre réponse mais elle ne vous est pas encore parvenue. Je comprends que cette lettre a été écrite et devrait vous arriver d'ici très peu de temps.

Y-a-t-il autre chose dont vous voulez parler concernant le DOA ?

TONY HOLMES : Pour réitérer, au sein des FSI, nous participons à cette discussion en dehors de l'ICANN. Nous sommes heureux de savoir que l'ICANN est conscient de ce débat. Du point de vue des FSI, si nous pouvons participer et aider de quelque manière que ce soit, nous sommes prêts à le faire.

JONNE SOININEN : Steve, vous avez une question sur le DOA ?

STEVE CROCKER : Oui, je vais parler de cela un peu plus en détails. Quand j'entends votre question, Tony, ceci me vient à l'esprit. Les FSI vivent dans le monde réel, fournissent un service réel et connaissent leur technologie. Mon instinct immédiat est donc de penser qu'ils savent exactement ce qu'est le DOA et que le fait que ce soit remplacé par le DNS est vraiment quelque chose qui sera certainement impossible.

Il faut que les FSI comprennent et il faut donc les aider sans qu'il y ait pression exercée par d'autres personnes qui ne sont pas expertes. De ce côté-là, il y a des campagnes en cours. À la base de cette architecture, il y a beaucoup d'autres domaines concernés. C'est dommage, à mon avis, que tout ce sujet soit devenu si trouble, que ce soit devenu une question de politique.

Voici donc ma question pour vous : est-ce que les FSI veulent en savoir plus, ce qui me surprendrait beaucoup, ou bien est-ce que les FSI ont besoin de plus d'aide suite à des pressions politiques ?

TONY HOLMES : Non, ce n'est pas que les FSI veulent en savoir plus, mais les FSI veulent que l'ICANN - non pas forcément qu'il participe plus dans les discussions, mais que ces discussions soient menées dans d'autres fora.

Nos préoccupations sont donc les suivantes : nous pensions comprendre exactement les problèmes, mais ce qui nous préoccupait, c'étaient que d'autres unités de l'ICANN, d'autres experts parlaient ouvertement du DOA d'une manière qui nous inquiètent. Nous sommes désormais tout à fait conscients qu'il y a une compréhension réelle.

Il serait donc bon pour l'ICANN de fournir des points de référence vis-à-vis de la communauté pour expliquer exactement ce qui se passe et pour qu'il y ait une meilleure compréhension et que cette relation avec la mission de l'ICANN soit mieux comprise. Donc tout ce qui peut aider sur ce thème est important, parce qu'il faut que tout soit compris dans la communauté de l'ICANN. C'est la base de notre lettre, de notre demande.

JONNE SOININEN : Si je paraphrase ce que vous dites, vous aimeriez avoir des matériaux, des clarifications au sein de la communauté ICANN pour éviter les confusions.

Même si cette réunion pose des problèmes au niveau des horaires, vous pouvez voir que, par exemple, les documents qui ont été fournis au conseil d'administration pourraient être fournis au reste de la communauté.

Concernant le DOA, peut–être que David peut s'en charger.

DAVID CONRAD : David Conrad, CTO ICann. La lettre doit partir aujourd'hui. On s'excuse pour le retard. Le papier dont Jonne a parlé est en cours, parce que avons des points additionnels à ajouter.

GORAN MARBY : Ce n'est pas la faute de David, c'est ma faute. Nous avons un très mauvais processus pour répondre à vos lettres, ce qui n'est pas une surprise pour vous puisque notre travail de réponse est toujours médiocre.

Nous avons mis en place un nouveau processus au niveau interne pour ces réponses par lettres. C'est un exemple que je peux donner. J'ai honte, mais ce n'est pas la faute de David. Je vais rendre le micro, comme ça, vous ne pourrez plus vous plaindre vers moi non plus.

DAVID CONRAD : Merci.

Pour ce qui est de ce papier dont nous parlons, au sein de mon groupe, nous sommes en train de travailler, justement, pour fournir plus de détails et pour que ceci puisse être rendu

disponible à la communauté comme livre blanc de la part du bureau de direction technologique.

Nous allons également organiser une séance sur le DOA à Johannesburg, une séance plus large que celle qui a lieu actuellement, parce que celle qui a lieu actuellement est en train d'examiner une série de nouvelles technologies qui pourraient se révéler pertinentes pour la communauté. Je sais d'ailleurs qu'ils sont en ce moment en train de parler d'une technologie de chaînage de blocs, le Namecoin, donc vous ne ratez rien.

MARKUS KUMMER : Il y a deux autres unités constitutives qui doivent parler, donc soyons brefs.

TONY HOLMES : Il serait peut-être utile pour l'ICANN, en tout cas pour la direction technologique, de surveiller un peu ce qui se passe au niveau du développement, ou de l'élaboration du DOA, de manière à ce que chaque information incluse, tout changement, implique une mise à jour.

MARKUS KUMMER : Il y a deux autres questions qui ont été posées. J'aimerais donc qu'on y réponde.

Chris, pourriez-vous brièvement dire quelque chose sur la question des réunions ?

CHRIS DISSPAIN : Merci, Markus, et merci d'avoir utilisé le mot « brièvement », d'ailleurs.

Merci, Tony, de m'avoir sauvé. Vous avez un peu organisé ma pensée, mais ce que je dois vous dire, c'est qu'actuellement, ce que l'équipe et Sally font au sein du groupe de travail, c'est d'essayer d'avancer un peu dans ce domaine. Il faut travailler davantage, il faut tous aller dans le même sens là-dessus, sinon on se retrouvera avec chaque SO et AC à demander plus de temps. Le groupe de la communauté travaille donc avec le personnel de l'ICANN pour arriver à des résultats.

Il y a des problèmes de calendrier et d'ordre du jour. Pour le conseil, je crois que la réponse n'est pas simple. Étant donné le nombre de sujets importants, nous devons tous travailler pour mettre ce puzzle en place. Nous allons tous essayer de trouver une bonne réponse.

MARKUS KUMMER : Merci. La question de la révision, maintenant. Je pense que c'est Rinalia qui peut la traiter le plus efficacement.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci.

Tony, je suis d'accord. Le conseil est d'accord, nous avons des ressources limitées et, de toute évidence, une perspective holistique serait mieux. Ce qui est compliqué, c'est que nous avons les statuts, qui sont obligatoires et ne peuvent pas être ignorés.

Il y a donc deux groupes de révision. Celui sur l'organisation et celui sur les points spécifiques. Pour l'organisation, le conseil peut établir certains délais plutôt souples. Si l'organisateur veut plus de souplesse, c'est possible, on peut répartir un peu les révisions.

Pour les révisions spécifiques, on a en fait les mains liées, parce que la demande doit venir de la communauté. Je crois que la communauté doit se ressembler et se dire « C'est une difficulté, comment peut-on faire mieux et se mettre d'accord pour aller de l'avant ? ». Je ne sais pas si vous avez besoin qu'on vous aide à organiser ceci, mais demandez-le si c'est le cas. Je crois cependant que ça doit venir de la communauté.

MARKUS KUMMER : Merci. Est-ce qu'on peut maintenant clore cette partie ?

TONY HOLMES : Oui. Merci. Nous apprécions beaucoup le dialogue que nous avons pu mettre en place avec vous.

Désolé, nous devons maintenant passer à la présentation DOA et nous allons devoir vous quitter.

Merci beaucoup.

MARKUS KUMMER : Merci, Tony.

Nous passons donc à l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux.

Qui veut présenter les questions ?

CHRIS WILSON : Merci, Markus. Chris, l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux.

Je vais répondre rapidement aux deux questions qui nous été posées par le conseil, puis je passerai la parole à Steve et Jimson, mes collègues, qui parleront des sujets de discussion avec le conseil.

Donc, rapidement, l'une des questions que vous nous avez posées était : Dans quelle mesure notre unité est-elle engagée dans le travail sur la redevabilité, la piste de travail numéro 2 ?

De toute évidence, nous avons une douzaine de membres impliqués dans ce travail, dans les sous-groupes de la piste de travail numéro 2. Steve DelBianco est co-rapporteur de l'un de ces groupes. Moi, je suis dans le sous-groupe sur la transparence.

L'unité constitutive des utilisateurs commerciaux est donc, de toute évidence, très impliquée dans le travail, tout comme nous l'avons été dans les questions relatives à la piste de travail numéro 1.

On consulte toujours nos membres sur ces questions, je pense que ce sera la même chose pour l'année prochaine, nous continuerons. Je peux en tout cas vous assurer que cela nous intéresse grandement.

Deuxième question du conseil : Quelles sont nos priorités pour l'année à venir ?

Dans une certaine mesure, ce sont des questions auxquelles nous avons peut-être déjà un peu répondu, mais par rapport à ce que Steve et Jimson vont dire, j'aimerais simplement vous assurer que nous continuons à nous concentrer sur la

conformité des contrats. Tous les groupes de PDP, nous y sommes impliqués. Tout ce qui est développement de politiques, nous nous assurons d'être bien engagés dans tout ceci.

En fait, tout nous intéresse. Tout est une priorité, pour être franc. Je sais que c'est général, mais on pourra toujours en parler un peu plus par la suite. Pour l'instant, je pense qu'il est plus utile le temps qui nous est imparti pour donner la parole à Steve qui présentera certaines des questions que nous avons à vous transmettre.

STEVE DelBIANCO : Premier sujet dont nous souhaiterions parler : l'accord de base pour les registres de nouveaux gTLDs. L'unité constitutive des utilisateurs commerciaux et l'IPC ont soumis des commentaires assez importants sur cet accord de base. En septembre, le personnel a publié une réaction résumée à ces commentaires. Donc, maintenant, on ne parle plus du personnel mais de l'organisation. Alors l'organisation a répondu, je sais que Goran a changé les termes qu'on utilise donc j'essaie de m'adapter.

Alors, quelques points à ce sujet. Le conseil n'a été d'accord avec aucun des changements que nous avons proposés, que sur cet accord de base, il n'y avait pas de changements souhaités.

Vous avez un grand accord, on propose certains amendements à cet accord. Maintenant, si la communauté recherchait certains amendements qui ont été éliminés. Ce n'est pas quelque chose que les registres voulaient voir changer. Il faudrait donc qu'on y réfléchisse dans un instant, quand même.

Autre sujet, par rapport à la réduction des frais qui a été demandée par les registres et qui a été accordée par l'organisation. Rien n'a été accepté, nos commentaires n'ont pas été acceptés par le personnel. On nous a dit que certains standards seraient adoptés afin de correspondre aux besoins de la communauté de l'ICANN, que la promesse serait honorée, mais j'aimerais connaître le raisonnement de l'ICANN, parce que ça devient vraiment un problème.

Nous sommes basés sur le marché privé, cela ne correspond pas à notre mission. Nous comprenons qu'il y a une négociation entre les deux parties. Il y a l'ICANN d'un côté et les registres de l'autre. L'ICANN est présent ici, vous êtes là pour représenter la perspective de la communauté dans ce domaine. Donc, ce que nous recherchons, c'est que le conseil nous dise ce qui se passe. Les registres vous enverront ceci pour approbation une fois qu'ils auront voté, donc s'il vous plaît, prenez en compte les commentaires de la communauté dans cette négociation bilatérale.

Et, à l'avenir, peut-être que le conseil et le personnel pourraient consulter la communauté. Ensuite, on vous enverra aux négociations avec une meilleure compréhension de nos priorités et de nos réclamations de sorte que vous puissiez négocier au nom de la communauté.

C'est vraiment une perspective philosophique : vous représentez la communauté au sein de ces négociations. Donc, que pensez-vous de cette perspective ? Est-ce ainsi que vous voyez les choses ?

MARKUS KUMMER : Merci pour cette question, merci aussi pour la réponse.

Qui veut prendre la parole ?

BECKY BURR : Je ne sais pas si c'est une question philosophique, mais c'est une question fondamentale.

Tout d'abord, j'aimerais mentionner une chose. Je suis sûre que l'organisation a pris en considération les commentaires. J'en suis absolument certaine.

Je sais aussi que nous avons tenu compte de votre commentaire par rapport à l'augmentation de la transparence du processus.

Goran et le personnel sont en train de voir comment améliorer ceci, est-ce que ces dispositions doivent être invoquées à un moment ou à un autre.

Mais je reviens à la question fondamentale. L'accord avec les parties contractantes, l'accréditation entre les opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement, ce sont des accords, en fait, entre les parties contractantes et l'ICANN. Ce ne sont pas des documents de développement de politiques.

L'accord de base pour les registres est en fait sujet à des développements itératifs par le biais d'un processus de la communauté qui est parallèle au guide du candidat.

La section 7.7 établit des limites, des paramètres par rapport à ce qui peut être mentionné, et certains commentaires dépassaient les paramètres autorisés par l'accord des registres.

Donc, s'il y a une politique de consensus qui, selon vous, n'est pas parfaitement mise en œuvre – c'est une référence – s'il y a un problème de politique, de toute évidence, il faut passer par le développement de politiques.

Mais je crois que les questions, les paramètres sont très clairs et la conclusion a été, pour certaines questions reçues, la conclusion a été que ça n'en faisait pas partie.

Je n'ai pas pris part à ces discussions, soyons clairs, et je ne pense pas que le conseil en faisait partie non plus, mais certaines des questions sortaient des paramètres définis.

Pour d'autres questions, les gens n'étaient pas d'accord.

Donc, certes, la question de la transparence nécessite que nous nous améliorions, mais il faut bien comprendre également l'objectif fondamental de ces documents, leur fondement.

STEVE DelBIANCO : Merci, Becky. Si je pouvais juste poursuivre là-dessus.

Si l'accord de base est le produit des points de vue de la communauté, alors les amendements devraient être le produit des points de vue de la communauté, c'est logique.

Je comprends bien que vous avez abordé ceci de cette manière, mais peut-être faudrait-il prendre en considération le reste du contrat, le reste de l'accord de base.

Ce qu'il faut, c'est voir ce que veut la communauté en matière d'amendement, et une fois que c'est fait, vous, en tant que conseil, lorsque vous négociez avec les registres, vous représentez les intérêts de la communauté.

BECKY BURR : Le conseil ne négocie pas. Le conseil n'est absolument pas impliqué dans les négociations.

Comme je l'ai dit, ça a été pris en compte, mais la section 7.7 fournit des droits très limités en matière d'amendements, qui ont été négociés sur la base des changements qui ont été imposés en dernière minute, et à la fin des négociations, avant la série des nouveaux gTLDs. Il y avait donc un objectif très spécifique.

Il y a des opportunités de commentaire par la communauté sur les changements qui en résultent. Cela étant, je reviens là-dessus, s'il y a un nouveau contrat de base, un nouvel accord de base, certes, d'accord, mais ce n'est pas ce que j'aurais souhaité, j'aurais défendu autre chose.

Donc, oui, effectivement, là, il peut y avoir commentaire et points de vue, maintenant, est-ce que la communauté a eu l'opportunité de donner son point de vue ? Oui. Elle l'a eue et ça a été examiné, mais étant donné les dispositions spécifiques que nous avons ici, il y avait des limites à ce qu'on pouvait changer.

MARKUS KUMMER : Je souhaiterais donner la parole à Goran, qui attend patiemment.

GORAN MARBY : Tout d'abord, dans le cadre de cette discussion, il faut savoir que je ne suis pas aussi expert dans ce domaine, mais je vais quand même vous poser deux questions, Steve.

Effectivement, merci, nous avons l'organisation et le conseil, merci d'avoir utilisé les bons termes.

Si on élimine le processus en lui-même, la communauté doit se mettre d'accord sur la façon dont on procède. Avez-vous des idées pour améliorer la partie transparence, la question de transparence ?

STEVE DelBIANCO : Oui, merci pour la question. La clef, c'est qu'au début des négociations, l'organisation doit d'abord identifier quelles sont les priorités de la communauté, c'est ça la partie la plus importante. Après, voir comment les négociations sont faites, ce n'est pas une solution pratique de travail. Par contre, faire remonter à la surface les résultats, les difficultés, ça c'est important en matière de transparence et ce serait utile.

Ce qui est important en matière de transparence, c'est que l'organisation représente la communauté dans les négociations

bilatérales puisque la communauté n'est pas présente lors des négociations.

AKRAM ATALLAH : Merci, Steve. Comme je le disais, il y a peut-être de meilleures manières de comprendre ce qui préoccupe la communauté, nous allons donc essayer de créer une session où l'on puisse écouter la communauté avant de nous lancer dans les négociations, mais comme Becky l'a dit, la section 7.7 est très limitée. Donc, si vous avez des idées à nous communiquer là-dessus, par rapport à ce que nous pouvons négocier dans ce contexte restreint, nous sommes tout à fait prêts à vous écouter. Mais notre rôle est de nous assurer que lorsque nous négocions ces choses, tout ce que nous mettons dans le contrat est viable, de manière à ce que l'industrie puisse continuer de s'épanouir. Il y a beaucoup plus de questions à prendre en considération que ces points spécifiques.

Il est également important de ne pas oublier que tous ces contrats définissent des droits de renouvellement. En fait, l'autre camp n'est pas forcément d'accord avec tout ce que nous négocions. C'est une négociation, il n'y a pas d'obligation, donc il faut vraiment trouver un équilibre, mais nous écoutons les préoccupations de la communauté et nous ferons de notre mieux pour les représenter.

STEVE DelBIANCO : Je vais résumer puis je passerai la parole à mes collègues. Le SCG a demandé un meilleur accès aux données dans une lettre que nous avons envoyée en janvier, parce que, pour toutes les parties, c'est important. Nous avons besoin d'accès à certaines données concernant la zone, les prix, etc. Goran et l'organisation nous ont donné une excellente réponse et nous vous en remercions.

La question au conseil est que par rapport à l'initiative de données ouvertes de Goran, c'est un effort à long terme, est-ce que cela résoudra vraiment les questions que nous avons ? Dans la lettre, nous demandions s'il y aurait une influence de la communauté sur ces données ouvertes.

Comment peut-on avoir une influence auprès du conseil par rapport aux demandes de dépenses venant des initiatives de l'organisation, ainsi que sur l'ordre dans lequel les données sont collectées et publiées, dans le cadre de cette initiative de publication de données ?

ASHA HEMRAJANI : Merci, Markus. Merci, Steve, pour cette question. Comme vous l'avez dit, effectivement, nous avons ce projet ODI. Collecter des données coûte de l'argent, prend du temps et il faut beaucoup

de ressources. Il faut donc effectivement établir les priorités, comme vous l'avez dit. Les priorités comportent deux niveaux.

Premièrement, toutes les activités entreprises au nom de la communauté. Deuxièmement, pour ce qui est de l'ODI, le type de données collectées.

Il serait bon, en effet, d'avoir votre point de vue. Pour vous, quelles sont les données critiques et quelles sont les données à collecter en premier ? L'idée, c'est non seulement de regarder le type de données, mais aussi les plateformes utilisées pour y accéder. Voilà les deux choses que je voulais mentionner.

Par ailleurs, jeudi matin, il y a une séance communautaire appelée « Comment augmenter la collecte des données au sein de l'ICANN ? ». On parlera donc de ce catalogue, ce sera un bon point de départ. Allez voir ce qui sera présenté et réfléchissez à ce qui fonctionne, ce qui fonctionne moins, dites-nous ce qu'il faut ajouter ou enlever. Effectivement, les priorités, c'est extrêmement important.

J'espère que ceci répond à vos questions.

STEVE DelBIANCO : Je passe maintenant la parole à Jimson.

JIMSON OLUFUYE : Merci, Steve. Nous passons à la partie des remerciements.

Au cours des trois dernières années, l'ICANN a énormément soutenu la sensibilisation. Nous avons donc pu augmenter la diversité de 2% en Asie et en Afrique.

Il est important de savoir que l'initiative CROP a été appliquée dans toutes les SO et AC. Il y a eu également un programme de développement des dirigeants dans les pays en développement. Il y a eu beaucoup de soutien pour tout ce qui est gouvernance de l'internet, donc je voudrais remercier le conseil pour le soutien qu'ils nous ont apporté au niveau de la sensibilisation.

J'aimerais également mentionner rapidement qu'il faut continuer à améliorer ceci. Je pense qu'on pourrait être plus efficaces en matière de financement des déplacements. Souvent, les billets sont émis et ce ne sont pas nécessairement les meilleurs billets.

Donc, encore une fois, je remercie le conseil pour son engagement envers la sensibilisation et la diversité. C'est ce qu'il retenir.

MARKUS KUMMER : Merci. Nous sommes heureux de savoir que la communauté est satisfaite du travail du conseil. Nous apprécions beaucoup ce

commentaire. Nous prenons note et nous apprécions votre appréciation.

GORAN MARBY : Tout d'abord, merci beaucoup. Merci beaucoup pour ce travail de coopération qui nous permet d'avoir une meilleure relation.

En ce qui concerne le marketing, j'aimerais vous parler de la proposition budgétaire. Vous pouvez faire vos commentaires publics, n'hésitez pas.

Ce qui est important, c'est que vous soyez impliqués dans le processus budgétaire, parce que c'est là que vous et la communauté pouvaient établir les priorités du travail du conseil et de l'organisation. C'est comme ça que vous pourrez voir comment nous utilisons notre urgent. On n'utilise l'argent, on ne le dépense, et c'est à vous de décider ce qui est le plus important. Bien sûr que le budget est limité, il faut donc établir certaines priorités et dans le processus d'établissement du budget, il nous faut effectivement définir des priorités.

ASHA HEMRAJANI : Markus, est-ce que je peux ajouter quelque chose ?

MARKUS KUMMER : Allez-y.

ASHA HEMRAJANI : Merci, Jimson, pour ce message. Du point de vue de l'engagement, du point de vue de votre travail, vous êtes vraiment un roc. Vous avez participé à toutes nos séances budgétaires et j'apprécie énormément. Xavier, notre CFO et notre super équipe de femmes, parce qu'en fait, ce sont des superwoman qui travaillent pour établir ce budget, je voudrais donc les remercier.

Alors, trois points. Ici, à Copenhague, nous avons non seulement une session mais, en fait, deux sessions sur le budget. Nous avons publié le budget qui est maintenant soumis au commentaire public, Goran l'a dit, donc n'hésitez pas. Dimanche, nous avons eu une séance ouverte sur le budget, une séance ouverte du conseil. Allez écouter l'enregistrement si vous le pouvez.

Il est extrêmement important que nous ayons le point de vue de la communauté. C'est la première fois que nous avons augmenté les pouvoirs de la communauté, y compris le droit de véto sur le budget. Donc, plus tôt nous aurons votre avis, plus le processus sera adéquat.

MARKUS KUMMER : Merci. Nous sommes arrivés à la fin des 2o minutes, donc nous passons la parole à Greg pour la troisième unité constitutive.

GREG SHATAN : Greg Shatan, pour l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle. Tout d'abord, j'aimerais répondre aux questions du conseil à notre unité.

Premièrement, en ce qui concerne la participation de notre unité dans la piste de travail numéro 2 sur la redevabilité, nous avons été très impliqués dans la piste de travail numéro 2. Il y a beaucoup de participants de notre unité qui sont activement impliqués. Deux de nos membres sont rapporteurs dans deux des neuf sous-groupes.

Nous avons Lori Schulman, qui est également trésorière de l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle et qui est rapporteur auprès du groupe qui révise les objections de bonne foi aux membres du conseil, dans le cadre du processus de communauté habilitée. Quant à moi, je suis rapporteur auprès du sous-groupe sur la juridiction.

Ça fait 23% des rapporteurs qui viennent de notre unité constitutive, donc je pense que du point de vue statistique, c'est intéressant.

Nous avons également un certain nombre de membres, [Anne Aikman-Scalese] qui est là et s'est impliquée dans différents petits groupes et dans les équipes de rédaction un peu plus intensives, moi-même, au niveau des droits de l'Homme, j'ai été impliqué dans un sous-groupe qui traite cette question. Donc même pour les participants qui ne sont pas rapporteurs, il y a, dans la plupart des cas, des gens très impliqués dans ce travail sur la redevabilité. Je pense que ceci répond à la première question que vous nous avez posée.

Quant à la deuxième, elle concernait les priorités de l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle pour 2017. Nous avons un certain nombre de priorités, à la fois en termes de politiques et par rapport à notre fonctionnement interne.

Du point de vue des politiques, personne ne sera surpris d'entendre que notre première priorité concerne le WHOIS et le service d'annuaire. Il y a un certain nombre de nos membres qui participent au groupe de travail en train de travailler là-dessus, parce que cela nous préoccuper particulièrement en tant que membres de l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle.

Les mécanismes de protection des droits, même chose. Il y a un certain nombre de nos membres qui s'en occupent. Bien que ce

soit complexe au niveau des horaires, nous participons régulièrement à ces réunions. C'est donc un groupe au sein duquel se trouve un grand nombre de participants de l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle impliqués.

Nous avons également beaucoup de participants impliqués, nous ne sommes pas forcément les plus nombreux, mais c'est un bon pourcentage de membres de notre unité qui sont engagés dans le groupe de travail sur les procédures ultérieures pour les nouveaux gTLDs, parce que ceci nous préoccupe, c'est une de nos priorités également.

C'est une priorité qui, en fait, ressort dans différents contextes, dans ce groupe de travail mais aussi dans le cadre des réunions de l'ICANN, puisqu'il y a des indications géographiques qui sont concernées, il y a aussi des termes géographiques concernés, et qui, parfois, sont en conflit avec des indications géographiques, et qui sont donc des termes géographiques très spécifiques, très précis. Voilà donc une autre question qui nous préoccupe réellement et dont nous nous occupons. Heather Forrest, également vice-présidente du conseil de la GNSO a également été impliquée dans le groupe de travail sur l'utilisation des termes géographiques.

Alors, brièvement, d'autres questions, d'autres priorités que nous avons : la conformité dans le domaine des contrats, surtout au niveau des dispositions relatives aux abus et à la protection des droits de la propriété intellectuelle.

Par ailleurs, les révisions, révisions auxquelles on a fait référence au cours de la discussion des FSI.

Et, du côté opérationnel, nous commençons une révision de nos statuts. L'unité constitutive des représentants de marques commerciales est à la fin du processus de révision de leur charte tandis que nous, nous commençons.

Nous souhaitons élargir notre diversité géographique au sein du groupe et nous essayons également de voir comment mieux éduquer la communauté, comment mieux dialoguer pour ce qui est des droits de la propriété intellectuelle. L'objectif est d'en discuter de manière plus précise et de sorte à mieux refléter les différentes parties de la communauté et les différents points de vue.

Voilà ce qu'il en est de nos priorités. Je vais maintenant faire une pause et laisser le conseil parler.

MARKUS KUMMER : Merci, Greg. Nous avons pris note.

Peut-être que quelqu'un du conseil veut réagir avec un commentaire ?

ASHA HEMRAJANI : Oui, Markus, un point rapide. À propos de l'augmentation de la diversité géographique dans l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle, j'apprécie vraiment le soutien que vous apportez dans ce domaine, c'est important pour nous.

MARKUS KUMMER : Merci pour cela. Avez-vous des questions plus détaillées ? Plus spécifiques ?

GREG SHATAN : Oui, pour ce qui est de la participation au groupe sur la redevabilité, je dois dire que je serais content de recevoir des commentaires, ou même des bravos, d'ailleurs.

BECKY BURR : Oui, alors bravo. Nous sommes conscients qu'il se passe énormément de choses au sein de la communauté et que les ressources des bénévoles sont vraiment minimes.

Donc, nous voulions aussi parler d'autres questions qui sont dans les coulisses et sur lesquelles il faut travailler. Il nous faudrait pouvoir finir ce travail en cours afin d'aller de l'avant et de travailler sur de nouveaux projets qui intéressent d'autres personnes.

La participation des groupes tels que l'unité constitutive des représentants de marques commerciales ou que l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle est donc tout à fait valable.

MARKUS KUMMER : Vous avez des avocats experts dans votre groupe, c'est pour ça que vous avez cette participation dans le rôle de rapporteur.

Vous avez posé une question spécifique au sujet de – vous n'avez pas posé de questions spécifiques ?

GREG SHATAN : Oui, nous avons discuté certaines de ces questions spécifiques mais nous avons transmis au conseil d'administration que nous avons des inquiétudes sur le chevauchement des responsabilités du conseil d'administration.

Au cours de la matinée, nous avons trouvé une question très importante avec Jonathan Zuck, d'ailleurs. Nous allons donc

vous demander quelles sont vos réactions puisque vous nous dites que l'engagement de la communauté est une priorité du conseil pour 2017. Quand il est question des préoccupations pour la protection de la propriété intellectuelle, généralement, nous pouvons parler seulement des questions qui tombent sous notre ombrelle, dans notre domaine.

MARKUS KUMMER : À Hyderabad, nous avons parlé de l'ouverture mais nous n'avons pas effectué de suivi à ce sujet. Bien sûr, avec la somme de travail que nous avons, nous avons souvent de bonnes idées mais pas forcément le temps de faire un suivi.

Alors, Jonathan a une question brûlante.

JONATHAN ZUCK : Cela est né de la conversation que nous avons eue avec Goran à la réunion CSG. Nous avons parlé du processus de découverte à propos du processus de politiques de la GNSO et nous avons vu un diagramme de 2 mètres par 6 - certains d'entre nous étaient mêmes choqués de le voir. Je suppose que c'est vrai que tous les nouveaux dans ce processus seraient choqués de voir la façon dont ce diagramme était fait.

Voulez-vous que je termine ou avez-vous quelque chose à dire maintenant ?

GORAN MARBY : Non, non, ça ne faisait pas 6 mètres, mais 4.

Autre chose, c'est qu'il ne s'agit pas uniquement des processus GNSO, mais aussi des processus du début à la fin. Donc on a essayé de couvrir tous les processus.

La GNSO fait un très bon travail dans la vérification de ses propres processus.

D'ailleurs, personnellement, je ne suis jamais choqué.

JONATHAN ZUCK : C'est bon à savoir.

Ma recommandation à ce moment-là, c'était que la prochaine étape devrait peut-être être la suivante – puisque maintenant nous avons compris le processus – nous pourrions voir quels sont les différents points d'entrée dans ce processus. Cela serait peut-être un bon rôle pour le personnel, puisqu'ils connaissent déjà le document. Observer différents points d'entrée dans le processus nous permettrait peut-être de donner aux membres de la communauté de l'Internet une fenêtre un peu plus

restreinte. Pour participer, souvent, nous essayons de faire du recrutement à l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle ou même dans la communauté ICANN, et comme on le sait aujourd'hui, ce n'est pas facile.

Cette période de commentaire public vient toujours assez tard et dépasse un peu les compétences de chacun. Donc, si le conseil pouvait diriger le personnel pour voir s'il y aurait éventuellement différents points d'entrée dans le processus, cela rendrait peut-être les choses plus faciles, et l'on pourrait peut-être avoir moins de problèmes pour trouver des bénévoles. Les gens pourraient participer plus périodiquement au lieu d'avoir des problèmes parce que les gens ne s'engagent pas complètement.

MARKUS KUMMER : Oui, je pense que c'est une bonne suggestion, parce que ça éviterait un surplus de travail à la fin de chaque processus.

RINALIA ABDUL RAHIM : Bon, je pense que Jonathan a souligné des points intéressants. Pour que la communauté puisse avoir une vision du flux de travail et pouvoir ainsi fournir des informations à ce sujet. Ainsi, tout le monde pourrait être impliqué plus finement dans les processus de politiques.

GORAN MARBY : Je pense que c'est quelque chose que nous commençons maintenant à faire, à savoir trouver des solutions. Nous en sommes encore à l'étape de la découverte, si vous voulez.

Ce point est quelque chose qui concerne la GNSO. Ce ne devrait pas être au conseil d'administration ni au personnel d'entamer la discussion sur la façon dont la communauté devrait participer au processus.

Moi, je vais faciliter la discussion, mais pour l'instant, nous sommes, en tout cas moi je le suis, dans la phase de découverte, car je ne connais les processus aussi bien que vous. Je ne les connaîtrai certainement jamais aussi bien que vous.

Je pense donc que cela est dans le système lui-même, dans le système multipartite donc c'est à la GNSO de gérer cette question, mais je pense que c'est une très bonne question.

GREG SHATAN : Quelques commentaires. Je pense que, vous savez, il y a une newsletter qui est distribuée deux fois par semaine. Cette feuille de travail concerne le travail effectué par ce groupe, et cela permet d'avoir une certaine visibilité.

Je pense que cela demande donc vraiment beaucoup de soutien au niveau du personnel et ce soutien doit être augmenté un peu, parce qu'on ne peut pas demander à la communauté de travailler encore plus pour faire cette newsletter. Peut-être pourrions-nous trouver une manière collaborative. En ce sens, nous avons besoin d'un peu plus de soutien. Ces newsletters ont été très bien reçues et devraient se poursuivre, mais cela demanderait plus de soutien pour pouvoir les continuer.

PAUL McGRADY : Il y a cet autre élément, le facteur humain. Comment pouvons-nous faire participer plus de monde ? Quand on passe par de nouveaux processus et que quelqu'un est mécontent et que ce la cause un problème.

Ce matin, nous avons eu une réunion avec Goran, et il nous dit que c'était son travail à lui de s'assurer que personne n'est mécontent, que tout le monde est mécontent de la même façon. En tant que communauté, nous devons nous assurer que tout le monde est mécontent au même moment. Nous pourrons ainsi avoir des groupes, que ce soient des parties contractantes ou d'autres parties, pouvant discuter de ces problèmes à ce moment-là, parce que ceux qui sont engagés depuis le début sont démoralisés. La prochaine fois que le conseil lancera un

PDP, ils ne se présenteront pas. Il faut donc garder ce problème à l'esprit.

MARKUS KUMMER : Je pense que ça va dans le sens général de ce que j'ai entendu jusque là. On parle de la GNSO et de sa réaffirmation, de la primauté du PDP en tant que processus central de l'univers de l'ICANN.

Je pense que nous sommes arrivés à la fin de notre réunion. Greg, avez-vous des remarques ? Je pense que notre discussion a été intéressante.

GREG SHATAN : Oui, nous voulons remercier les membres du conseil qui se sont joints à nous aujourd'hui, ainsi que Goran, Akram et David qui sont eux aussi intervenus, et tous les représentants des unités constitutives qui se sont rassemblés ici.

J'apprécie aussi le fait qu'on ait réduit cette conversation de 90 minutes à 60 minutes. Ainsi, les choses ont été un peu résumées, et je suis sûr que tout le monde a apprécié.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]